

Trois bougies pour M. Barre

Au gâteau d'anniversaire du second Premier Ministre de l'ère giscardienne, il y a trois bougies.

La première offerte par les travailleurs salariés qui apprécient le « changement » : le chômage est en passe d'atteindre le record des pays industrialisés et, pour la première fois depuis la libération, leur pouvoir d'achat a réellement baissé. Ça a été dur, mais on y arrive : à coup de hausses de prix, de tarifs publics et de loyers, de manipulation des cotisations sociales, de blocage des rémunérations. Pour les joies simples de la frugalité, merci.

La seconde apportée par les jeunes de son pays qui voient chaque jour plus exaltante la société qu'on leur prépare pour demain. C'est la bougie des coupures de courant, celle qui a sauvé le programme nucléaire des doutes d'une opinion publique mal éclairée. Symbole aussi de tout ce qui est fait pour maintenir dans le droit chemin ceux que les ténèbres égarent. Radio-T.V., presse, affichage, marginalisation des minorités, extradition, dénis de justice, expulsion des immigrés, on ne sait où arrêter le florilège de trois ans de libéralisme avancé. Pour le goût de vivre qui en résulte, merci.

La troisième vient de quelques peuples du monde qui savent mieux aujourd'hui ce que démocratie veut dire. Ceux que l'on maintient jusqu'à la dernière minute sous le joug de dictatures sanguinaires. Ceux qu'on abandonne la dernière minute passée, afin de mieux démontrer que, décidément, la révolution n'est synonyme que de terreur, sinon d'horreur. Ceux dont l'esclavage n'a droit qu'au silence officiel parce qu'il n'y a pas loin de la raison d'Etat à la lâcheté. Pour avoir fait de « Démocratie Française » un oscar de l'exportation, merci.

Et puis il y a le gâteau pour planter ces trois bougies. Ce qui est du gâteau, pour M. Barre, c'est qu'il ne se sent sérieusement menacé par personne, sinon par des rumeurs de Palais et des humeurs de Cour dont la presse Hersant se fait l'écho. Mais en réalité : tant qu'on pataugera dans les délices de la dialectique entre l'union à la base et les pourparlers de sommet ; tant qu'on opposera un recentrage dont le centre n'est guère visible et des mobilisations offensives qui ne parviennent pas à être simplement défensives ; tant que d'autres persisteront à refuser de choisir entre la droite et la gauche alors qu'à défaut de gauche, la droite est là et bien là... tant que ça durera, le gâteau risque d'être onctueux.

Pourtant nous n'avons au P.S.U. aucune raison de nous laisser abattre par la consternation. Ce qui arrive là est somme toute la conséquence d'un ensemble de choix politiques que nous n'avons cessé de dénoncer. Nous n'hésiterons donc pas à nous inscrire à contre-courant. Non par des proclamations verbales : par des initiatives précises et réalistes.

Ainsi pour l'emploi et le pouvoir d'achat. Les derniers mois ont confirmé, si c'était nécessaire, que la lutte ne pouvait s'organiser, ni sans unité, ni sans référence à des alternatives économiques et sociales autour desquelles se joignent des forces internes et externes à la production. Si nous insistons sur le niveau régional, pour l'action et la recherche collective de réponses à la crise, c'est parce qu'il est bien adapté à la liaison entre, d'une part, la sauvegarde de l'emploi, l'aide aux travailleurs qui sauvegardent leur outil de travail, la défense des conditions de vie, la réduction du temps de travail, et, d'autre part, des propositions qui portent sur l'aménagement des conditions d'existence : logement, santé, énergie, transports, etc... Peut-être aussi un cadre où des actions communes entre partis et syndicats ne sont pas incompatibles avec la « priorité à la base »... Chaque fédération doit se saisir du document intitulé « Emploi, pour des alternatives régionales » (*) et rechercher concrètement les moyens de faire progresser, sur le terrain, les pratiques d'unité et de contrôle.

De même en ce qui concerne la lutte contre une dérive constante vers une société encore plus uniformisée, plus centralisée, plus contraignante. Ici, l'accord réalisé pour la pétition anti-nucléaire montre la voie. Il est nécessaire et possible de réaliser ponctuellement des alliances larges, sans exclusive mais sans préa-

lable non plus. Sur ces problèmes, ceux qui se réclament de l'autogestion peuvent jouer un rôle moteur, s'associer dans des combats communs et en même temps entraîner d'autres partenaires avec eux. Il faut que l'expérience de la pétition fasse des petits.

Enfin, face à l'engluement de la gauche traditionnelle, face aussi aux régimes qui dénaturent le mot et l'idée de socialisme, il nous appartient de remettre en chantier le projet de socialisme autogestionnaire afin de le faire apparaître toujours plus comme la seule véritable alternative pour demain. Pas entre nous. Avec tous ceux qui cherchent dans la même voie. Pour qu'ils puissent s'identifier à un projet commun, renforcer leur cohésion, élargir leur influence et aussi modifier le cours des choses à gauche. Il est logique que dans l'année où le P.S.U. va fêter ses vingt ans, il effectue de grands pas en ce sens qui est celui de son existence. Et c'est partout que des équipes de réflexion, d'élaboration et d'action, sous les formes les plus diverses, doivent se mettre en place.

« A contre-courant » a souvent été synonyme pour les militants du P.S.U. de « traversée du désert ». Mais ouvrons les yeux. Le paysage a changé et ce n'est plus nous qui sommes dans le désert.

Michel MOUSEL ■

(*) P.S.U. Information, n° 94, juin 1979.



Le sens d'une victoire

L'accord de paix qui vient d'être signé entre la Mauritanie et le Front Polisario n'est pas une simple péripétie supplémentaire dans ce qu'il est convenu d'appeler la crise du Sahara occidental. La victoire du Front Polisario si elle ne résoud pas l'ensemble des problèmes politiques et économiques qui restent à régler pour l'ensemble de la région constitue une étape dans la marche des peuples du Tiers-Monde contre la logique d'exploitation et de famine que veut imposer

l'impérialisme et ses alliés. A ce titre le combat du Front Polisario est aussi le nôtre.

« Le P.S.U. salue avec satisfaction l'accord de paix signé entre le Front Polisario et le gouvernement mauritanien. Il considère cet accord comme une victoire politique du Front Polisario couronnant ainsi une série de succès militaires et diplomatiques. Cet accord constitue une première étape dans la réappropriation par le peuple saharoui de son propre territoire.

Le P.S.U. s'inquiète du silence du gouvernement français dont l'attitude passée dans

la région a été caractérisée par un engagement marqué aux côtés des forces mauritaniennes-marocaines engagées contre le peuple saharoui.

Le P.S.U. estime que face à la dynamique de paix lancée par le récent accord le gouvernement français doit cesser toute sorte d'aide militaire au gouvernement marocain pour ne pas se rendre une nouvelle fois complice de la politique belliciste et aventuriste d'Hassan II. »

Communiqué du Bureau Politique
du P.S.U. ■

Poitiers : un comité de soldats au 20^{ème} R.A.

Des soldats du 20^e Régiment d'artillerie de Poitiers, en réaction au sort qui est fait aux appelés (non respect des droits fondamentaux, conditions économiques du service national) et certains faits propres à leur unité (condition de sécurité, hygiène...), convaincus que l'action collective la plus large possible est seule capable de faire aboutir leurs revendications, ont décidé de se transformer en Comité de Soldats.

Ils l'ont annoncé lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 24 juin à la fête de la Convergence Ecologie-Autogestion. Ils ont précisé qu'il ne s'agissait pas pour eux de faire de l'anti-militarisme, mais d'adopter une démarche de type syndical, en déplorant que le règlement de discipline générale des armées les oblige à se maintenir dans la clandestinité puisque toute action collective est strictement interdite.

Leurs revendications es-

sentielles s'articulent autour des axes suivants :

- Reconnaissance des libertés d'expression, de réunion et d'information à l'intérieur des casernes et élections de délégués participant aux prises de décision concernant les Appelés.

- Reconnaissance du droit à 48 heures de repos hebdomadaire, et gratuité des transports. Institution d'une solde décente, indexée sur le coût de la vie.

- Amélioration des conditions d'hygiène dans les locaux du 20^e R.A. et des conditions de sécurité (formation des chauffeurs de camions, exercices de tir, etc.).
- Droit de regard sur le budget du régiment et l'emploi des fonds publics.

Le comité de soldats du 20^e R.A. compte entreprendre d'autres actions dans l'avenir et, se situant au sein du mouvement national, prendra contact avec d'autres comités.

Depuis la constitution de ce Comité de soldats, tout ne va pas très bien au 20^e

R.A. Le 2 août, un jeune appelé du contingent a été mis aux arrêts de rigueur, pour une durée indéterminée, pour refus de porter l'uniforme.

Le 3 août, quatre soldats appelés ont été mutés dans d'autres régiments. Aucun d'entre eux n'avait été averti de sa mutation prochaine. Faute d'avoir trouvé des « coupables » ayant créé le comité, la hiérarchie use de l'arbitraire pour tenter de le réduire au silence.

A la suite de ces mesures, le comité de soldats du 20^e R.A. a adressé à « son » nouveau colonel une lettre ouverte, communiquée à la presse et aux organisations politiques et syndicales, dans laquelle il réaffirme sa détermination et sa volonté d'obtenir les droits les plus élémentaires dont l'armée prive les soldats (droit d'expression, de réunion, d'associations...).

Des bruits courent sur d'autres mutations prochaines... Affaire à suivre.

D'après les informations d'I.D.S. Poitiers ■

Pas de centrale au Lannemezan

Nous apprenons avec tous les hauts pyrénéens la volonté du gouvernement d'implanter dans notre département une centrale nucléaire.

Le P.S.U. s'opposera de toutes ses forces à cette construction,

- parce qu'il se confirme que les personnes travaillant dans les centrales ainsi que celles qui habitent autour risquent plus que les autres de souffrir et mourir de leucémie et de cancer ;

- parce que le procédé P.W.R. utilisé en France est celui de la centrale d'Harrisburg qui a connu en mai 79 un accident très grave ;

- parce que les centrales françaises n'offrent pas plus de garantie que leurs sœurs américaines (fuites radioactives en Rhône-Alpes) ;

- parce qu'une tour de refroidissement de 165 m de haut sur le plateau de Lannemezan (cf. le projet Creusot Loire) finirait de rendre toute cette zone véritablement invivable et *définitivement SACRIFIÉE*, alors que la pollution par le fluor l'a déjà largement dégradée ;

- parce que cette zone du Piémont Pyrénéen reste sensible aux secousses sismiques ;

- parce qu'enfin, il y a d'autres moyens de résoudre la crise de l'énergie et de l'emploi à commencer par le développement dans notre région de l'énergie solaire qu'E.D.F. ne fait connaître qu'à titre expérimental ou de gadget (Crédit Agricole de Tarbes) ; et de la géothermie (cf. article sur Tarbes dans ce numéro).

Le P.S.U. a quant à lui de toutes autres propositions à faire en matière d'énergie :

- Arrêt des centrales en fonctionnement. Suspension des constructions de nouvelles centrales nucléaires. Arrêt des investissements dans le secteur industriel intéressé par l'électronucléaire. Arrêt des exportations de matériel et de technologie nucléaires.

- Ouverture d'un vaste débat public et contradictoire éclairant tous les aspects (écologiques, économiques, sociaux et politiques et militaires) du problème énergétique.

- Publication intégrale des plans ORSEC-RAD.

- Création d'une commission populaire d'enquête indépendante d'E.D.F. et des autorités préfectorales.

- Lancement d'un vaste programme de recherche sur les énergies alternatives et les économies d'énergie.

- Lancement d'un programme de reconversion industrielle maintenant l'emploi au pays.

- Elaboration d'une alternative énergétique pour le court et le moyen terme, s'appuyant notamment sur le développement de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables, l'utilisation rationnelle des sources d'énergie traditionnelle en redéfinissant nos rapports avec le tiers-monde, l'amélioration des rendements énergétiques, la récupération des déchets, la rationalisation des moyens de chauffage et une isolation efficace, le refus du tout-électrique, la lutte contre le gaspillage à tous les niveaux, le développement de la consommation collective (amélioration des transports en commun), la fabrication d'objets durables, la suppression des gadgets inutiles, la lutte contre les moyens détournés pour stimuler la dépense d'énergie, la lutte pour une exploitation rationnelle des ressources humaines et agricoles.

Fédération P.S.U. Béarn Bigorre ■



SUR LE TERRAIN

6 OCTOBRE : MARCHÉ DES FEMMES

A la session parlementaire de cet automne, la loi sur l'avortement — « loi Veil » — votée en 1975 sera « re-discutée » : un des premiers et principaux acquis des luttes de femmes risque ainsi d'être remis en question.

Un appel qui a déjà reçu de nombreuses signatures circule un peu partout ; il rappelle que les femmes ont le droit de disposer librement de leur vie, de leur corps, etc... et qu'elles sont déterminées à se battre pour garder ce droit. Il est le premier à affirmer la nécessité et l'urgence d'une apparition massive des femmes en tant que femmes. Il a été proposé à l'origine par des femmes engagées dans des groupes et des pratiques politiques très différentes : des femmes de divers collectifs et groupes du mouvement de libération des femmes, des militantes des syndicats, des partis ou des organisations politiques, des « personnalités », des ex-signataires du « manifeste des 343 », et des femmes n'appartenant à aucun groupe ou organisation. En quelques jours et sans passer par les canaux traditionnels, il a recueilli plusieurs centaines de signatures à Paris et en province. Leur liste manifeste l'extrême diversité des femmes d'ores et déjà mobilisées par le problème de l'avortement, et prêtes à lutter toutes ensemble à la rentrée pour imposer leur volonté. Elles seront toutes à Paris pour la marche des femmes du 6 octobre.

Cette marche doit être une réussite ; pour cela l'organisation pratique est importante : quelques points :

- Tout soutien financier sera le bienvenu. Vous pouvez l'envoyer à : Colette Grandgérard

Compte n° 506 46 109
Société Générale B.S. 15.20
118, Faubourg Saint-Antoine
75012 Paris.

- Des affiches (1 F pièce), des auto-

collants (50 cts), des badges (5 F pièce ou 40 F les 10) sont à votre disposition ; pour les avoir, pour envoyer l'appel et les signatures, pour faire part de vos commentaires, vos propositions ou vos critiques, écrivez à :

F.M.A.
B.P. 370

75625 Paris Cedex 13 (mention : marche du 6 octobre) ou adressez-vous au secteur femmes du P.S.U., 9, rue Borromée, 75015 Paris qui transmettra. (Permanence tous les lundis à 18 h 30).

Vous pouvez aussi téléphoner le MERCREDI SOIR au : 566-79-16. Dès la rentrée, il y aura de nombreuses réunions pour préparer et discuter du projet, de l'organisation matérielle, etc...

A bientôt, et rendez-vous de toutes façons au 6 octobre. ■

QUI SE SENT MORVEUX SE MOUCHE !...

A la suite des élections au Conseil Général du département de l'Ain (mars 79), Bernard Jaquinod, candidat P.S.U., passe en procès le jeudi 20 septembre 79 à Bourgen-Bresse, pour avoir mentionné dans sa profession de foi « des imputations calomnieuses, diffamatoires et injurieuses » envers une société de salaisons de la circonscription.

La société « Les Salaisons de Saint-André » a porté plainte... Pourtant, nulle part dans le texte de la profession de foi n'est mentionné le nom de cette entreprise ! La phrase sur laquelle se fondent les inquiétudes du directeur des Salaisons de Saint-André est la suivante : « Les patrons profitent de la situation inconfortable des travailleurs salariés pour leur imposer toutes leurs volontés comme on peut le voir dans certaine « salaison » bien connue de ce canton ».

Après avoir reçu une lettre de l'avocat « conseiller habituel des Salaisons de Saint-André », lui intimant l'ordre de donner des explications sur la circulaire électorale, lettre à laquelle il n'a pas répondu, Bernard Jaquinod se rendra à la convocation du tribunal,

sans avocat, et se défendra sur les points suivants :

- C'est vrai que les travailleurs ont des difficultés et que les patrons en profitent (chômage, attaques sur la Sécurité Sociale, etc.).

- C'est la commission de propagande qui a distribué ce texte, elle est présidée par le Juge du Tribunal de Grande Instance !...

- Ce procès est une atteinte à la liberté d'expression, et de l'expression politique.

- Le nom de la société « Les Salaisons de Saint-André » n'a pas été cité dans la profession de foi... Et pourtant le directeur de la société s'est senti concerné...

Qui se sent morveux se mouche ! ■

LA REFORME DU C.N.R.S.

Annoncée depuis septembre 78, préparée dans le plus grand secret, la réforme du C.N.R.S. a été adoptée par le Conseil des Ministres en pleine période de vacances. Cette réforme n'a jamais été discutée avec les syndicats concernés et le Parlement n'a pas eu à en débattre. Ainsi les modalités même de la décision témoignent du caractère technocratique des choix gouvernementaux en matière de recherche. Mais c'est évidemment le contenu de la réforme qui doit retenir l'attention.

La réforme du C.N.R.S. décidée par le Gouvernement doit en effet être située dans le cadre et les enjeux de la politique de « redéploiement industriel ». Face à la crise et à la « guerre économique », l'industrie française ne saurait, selon ces projets, se disperser pour répondre à tous les besoins du marché intérieur ; elle doit au contraire savoir privilégier son développement sur certains « créneaux » afin d'occuper une position forte à l'exportation. Ces secteurs « de pointe » nécessitent souvent le soutien d'une recherche appliquée active, très spécialisée et étroitement dépendante des besoins du secteur industriel.

Par ailleurs, la réduction des « assistances » de l'Etat qu'implique la politique de redéploiement plonge depuis plusieurs années le C.N.R.S. dans de terribles difficultés. L'embauche de jeunes chercheurs et de techniciens est réduite au minimum, les carrières de personnels bloquées et les crédits notoirement insuffisants. D'où un blocage, une ankylose structurelle d'un organis-

me qui ne trouve plus les moyens de son renouvellement. Aussi le Gouvernement parle-t-il de rétablissement de la « mobilité » (du personnel), d'« efficacité » (sélection renforcée) et de « rentabilité » en multipliant les passerelles entre la recherche et les secteurs capitalistes les plus actifs. Dans le même temps, le C.N.R.S. sera doté de structures internes autoritaires. Les quelques pouvoirs dont disposaient les représentants élus du personnel au sein des sections du Comité National seront supprimés et l'on s'achemine vers la remise en cause de la sécurité de l'emploi ainsi que des statuts du personnel.

Les syndicats de la recherche scientifique ont depuis longtemps dénoncé ces menaces et organisé l'action contre les projets gouvernementaux. Mais le pouvoir est déterminé à imposer sa conception de la recherche. ■

SECURITE SOCIALE... ANTI-SOCIALE !...

Suite aux décisions gouvernementales prises pendant les vacances, concernant la Sécurité Sociale, le Bureau politique a répondu par le communiqué suivant : « Le Gouvernement a choisi : il a décidé d'imposer une cotisation supplémentaire à tous les salaires et de bloquer les budgets des hôpitaux. Peu lui importe l'origine du déficit de la Sécurité Sociale : l'existence d'un million et demi de chômeurs, la compensation injuste des déséquilibres financiers des autres régimes sociaux, les bénéfices scandaleux de l'industrie pharmaceutique. Peu lui importe que la répartition des revenus en France soit l'une des plus inégalitaires au monde. C'est encore l'ensemble des salariés qui sera frappé, et ce sont les services de santé publics qui seront les plus touchés. »

Le P.S.U. s'élève contre cet ensemble de mesures. Avec les organisations populaires qui participent à la défense de la Santé et de la Sécurité Sociale, il appellera l'ensemble des travailleurs à mener, dès le retour des congés, les actions qui s'imposent. ■

D'autre part, une brochure et un tract sont en préparation qui seront prêts dans le courant du mois de septembre. Un article plus consistant sur la Sécurité Sociale devrait paraître dans le prochain T.S. hebdo. ■



On expulse des immigrés à Sartrouville

Sartrouville (Yvelines) : 50 000 habitants, 25 % de travailleurs immigrés, municipalité P.C.-P.S.-P.S.U., 3 foyers (2 A.F.R.P., 1 SONACOTRA). Deux de ces foyers sont en grève 1 A.F.R.P., 1 SONACOTRA. Un comité de soutien s'est formé il y a six mois pour lutter contre la loi Barre-Bonnet et pour aider les foyers en lutte, il s'étend sur les communes de Houilles, Carrières-sur-Seine et Sartrouville; en font partie : A.S.T.I., C.L.A.S., C.S.F., F.R.A.M., Eclairuses de France, M.R.A.P., C.F.D.T., S.G.E.N., L.C.R., P.S., P.S.U. et des individus n'appartenant à aucune organisation.

Jeudi 23 août à 6 heures du matin, 200 C.R.S. interviennent et procèdent à de nouvelles expulsions.

Avec le comité de soutien, les résidents du foyer rencontrent le maire (P.C.) assisté d'un adjoint (P.S.). Le maire ne peut obtenir la réintégration, mais il provoque une entrevue entre les résidents et la direction de la SONACOTRA. La rencontre a lieu le vendred

di 24 août : c'est l'impasse. Le directeur régional de la SONACOTRA, hargneux et méprisant, pose deux conditions qui sont refusées par les résidents : pas de discussion en présence du Comité de Coordination Nationale des Foyers en Lutte, reprise des paiements avant toute négociation.

Les résidents et le Comité de soutien préparent une riposte et travaillent à informer la population.

(A noter l'attitude du P.C. et de la C.G.T., invités maintes fois à participer au Comité de soutien, ils n'ont jamais daigné répondre depuis six mois. Se voyant hors de l'action, ils cherchent depuis le 23 à prendre le train en marche.)

D'autre part, le maire est incontestablement dans une position difficile et il a accepté le dialogue tant avec les résidents qu'avec le Comité de soutien, mais il reste fort peu offensif.)

Section P.S.U. de Sartrouville.

RÉGIONS

Comme on grignote un fromage...

Au regard de l'opinion courante, la Loire, suivant la sensibilité, ce sont « les verts » de St-Etienne ou c'est Manufrance, avec tout ce que l'on sait et tout ce que l'on ignore de l'histoire de la « Vieille Dame » et de tout le maquignonnage trafiqué autour d'elle.

Aujourd'hui, parlons espace rural dans ce département et commençons par une brève présentation. Du Sud au Nord : une partie des Côtes du Rhône, puis le Massif du Pilat; puis au centre, à l'Est les monts du Lyonnais, au milieu la vallée de la Loire, à l'Ouest les Monts du Forez et de la Madeleine; enfin au Nord, la plaine de Roanne, s'ouvrant d'une part sur l'Allier par la R.N. 7, sur le Charolais et limitée à l'Est par le haut Beaujolais. Un département très divers donc dans sa réalité rurale.

On grignote un fromage !

● **La première attaque** des récentes années contre l'espace rural fut portée avec la découverte, il y a une vingtaine d'années, de l'uranium à Saint-Priest-la-Prugne, dans les monts de la Madeleine. Promesse d'emplois, création d'une mine, bouleversement du site, etc. Aujourd'hui, elle tire à sa fin dans l'indifférence quasi générale.

Inconvénient majeur : de l'uranium, il y en a un peu partout sur les Monts du Forez et de la Madeleine et dans la plaine du Forez par érosion. Le résultat ne se fait pas attendre : le C.E.A. procède en maints endroits à des analyses, forages, carotages, etc. Cela se passe souvent avec la bénédiction des maires qui croient voir, dans l'arrivée des recherches, la promesse d'un avenir pour des communes sur le déclin. Tout récemment, le C.E.A. s'est installé à St-Didier-sur-Rochefort et, à un paysan qui s'étonnait de voir toute une installation dans son champ, il fut répondu qu'on n'avait de permission à demander à personne. Dans la plaine du Forez, le projet concerne une exploitation à ciel ouvert sur un triangle de 25 km de côté.

● **Deuxième attaque** : le Parc Naturel Régional du Pilat. Le Massif du Pilat se situe à moins de 30 km de Lyon, il touche St-Etienne et borde la vallée du Rhône. Il constitue donc un lieu naturel idéal pour créer une « réserve ». L'argent ne manque pas pour des réalisations de prestige. On crée une « maison de l'eau », qui montrera aux enfants, mieux que dans la nature, comment naît une source. A travers elle, on fera voir les utilisations possibles de l'eau : chutes, moulins, etc., mais l'eau sera abandonnée au profit de

la centrale nucléaire proche de St-Maurice-l'Exil. On a beaucoup d'argent au « parc », mais pas les moyens de rémunérer les paysans accompagnateurs de ski de randonnée : « ils ne sont pas diplômés ». On maintient le site, mais on impose un style de construction sans rapport avec les possibilités économiques des agriculteurs de montagne...

A quoi serviront les eaux de la Loire ?

● **Troisième attaque** : c'était un projet aussi vieux que le siècle ! Passant de la plaine du Forez à celle de Roanne, la Loire subit un étranglement granitique connu sous le nom de Gorges de la Loire. Au début du siècle, le projet d'un barrage pour l'alimentation de Paris en eau potable vit le jour. Mais il ne faut pas oublier que les eaux usées de Saint-Etienne rejoignent le fleuve. Alors on nous dit maintenant qu'il faut régulariser le cours du fleuve, endiguer les crues, etc. Mais longtemps on nous a caché ce que chacun devinait, la destination de ce barrage : le refroidissement des centrales nucléaires du val de Loire. La menace se faisant pressante, les agriculteurs ont pris la lutte en mains, parfois de manière originale, en lien avec Naussac, le Larzac, etc. Néanmoins, et malgré l'appel en Conseil d'Etat de la Municipalité de Roanne — 4 km en aval du barrage — les travaux sont en cours.

● **Quatrième attaque** : le désenclavement du Massif Central. Nul n'ignore que Chanonat, ou Chamalières sont proches de Clermont Ferrand. Un jour tomba une promesse : une autoroute relierait Clermont Ferrand à la Vallée du Rhône ! Il s'agit paraît-il de relier le centre de l'Europe à l'Atlantique — mais l'autoroute s'arrêtera à Clermont Ferrand, port de mer, comme chacun sait ! Il faut éviter le bouchon de Lyon, alors on crée une deuxième autoroute destinée à déboucher, les jours de pointe, les fameux tunnels de Lyon, pour tout rejeter ensuite du côté de Vienne. Coût prévisible : 1 milliard 600 millions de francs 1976. Plus les raccordements. Plus le coût en terrain : un millier d'hectares environ et ceci sur le seul département de la Loire. Sur ce seul département car la partie Puy de Dôme est déjà réalisée (partie largement déficitaire). Un collectif d'associations, dont le P.S.U., s'est mis en place. Un premier appel en Conseil d'Etat a été rejeté malgré le rapport défavorable fait par le conseiller rapporteur. Un deuxième appel est en cours.

● **Cinquième attaque** : laissons parler les textes.

Il y a quelques années (1976), on parlait du transfert de l'aérodrome de Boutheon, 15 km de St Etienne. Il était trop proche de la ville, inextensible pour gros porteurs, etc. Une certaine consultation eut lieu qui de toutes parts obtint des réponses négatives, tant des municipalités que du Conseil Général de la Loire. Et voici que nous parvient une photocopie dont nous extrayons quelques citations. Il s'agit d'un document émanant du Ministère des Transports, Direction Générale de l'aviation civile, Direction régionale de l'aviation civile Sud-Est à Aix-en-Provence (lettre du 20-6-79). Cette lettre propose au Préfet de la Loire de signer un projet; quelques extraits.

« ... Monsieur le Préfet de la Loire pourrait adresser à Monsieur le Préfet de la Région Rhône Alpes. Cette lettre propose d'adopter le projet de plan d'équipement aéronautique Rhône-Alpes tel qu'il est prévu pour la Loire, sans consultation préalable du Conseil Général du département. En effet, comme vous le savez, dans la conjonction économique et sociale traversée par le département, le Préfet de la Loire redoute que l'issue d'une telle consultation soit négative et contraire aux véritables intérêts locaux. » Remarquons ici : 1) le sens de la démocratie à l'intérieur de l'administration. 2) qui se pose en juge des intérêts locaux. 3) la confiance qui

régit les relations à l'intérieur de la majorité elle-même, car il ne faut pas oublier que le conseil général de la Loire est aux mains de la majorité, qu'il était présidé en 1976 par Antoine Pinay et l'est aujourd'hui par Lucien Neurwirth.

« Dans la conjonction économique et sociale de mon département, il ne m'apparaît ni nécessaire ni opportun de présenter actuellement ce plan à mon Conseil Général, lequel ne l'approuverait vraisemblablement pas en l'état actuel des choses; cependant, malgré les avis déjà donnés sur le projet de PEA lors de la première consultation intervenue en 1976, il me paraît possible de donner à mon niveau un avis globalement favorable au projet de PEA tel que présenté. »

Opposés en 76, favorables en 79 ?

« ... De contacts pris par la Direction Régionale de l'Aviation Civile Sud-Est, il semble bien que l'Administration Centrale du Ministère des Transports admette que le principe de modalités de consultation adaptées à chaque département puisse conduire, à la limite, à ne pas procéder à une nouvelle consultation explicite quand celle-ci a déjà eu lieu. » Disons donc en bref : en 1976, tous étaient opposés, en ne les consultant pas, nous en déduisons qu'ils sont maintenant favorables au projet. « Cette consultation ne m'app

paraît pas souhaitable ou opportune, compte-tenu des difficultés déjà rencontrées sur le futur site de l'Hôpital le Grand où je rappelle que doit passer également la future autoroute B 71 et plus généralement dans le contexte difficile, économique et politique que connaît actuellement mon département. » Ets-il possible de dire plus clairement que la préfecture n'est pas au service de l'Etat, mais à celui du gouvernement ?

Et puisque M. le Préfet rappelle, nous pouvons aussi rappeler que la commune de l'Hôpital le Grand est aussi incluse dans le triangle de la plaine du Forez où se projette l'extraction d'uranium à ciel ouvert.

« J'ajoute qu'il ne m'apparaît pas opportun d'évoquer actuellement la perspective, même lointaine, d'un transfert de l'aéroport de Boutheon, alors que nous nous efforçons de créer de nouveaux emplois à proximité immédiate de cet aéroport qui apparaît, de fait, comme l'un des atouts en faveur de l'implantation de nouveaux emplois. »

Alors si le capitalisme se ment à lui-même... il est vrai qu'il faut d'abord sauver la face !

« Nonobstant les avis négatifs déjà donnés par plusieurs communes riveraines, plusieurs mesures conservatoires sont déjà acquises. »

Alors là il faut savoir : sur la région de Montbrison, à 10 km de l'emplacement prévu pour le futur aéroport, l'administration a poussé à la

mise en place d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme et facilité à la mise en place de P.O.S. prévoyant que ces terrains resteraient à usage agricole. Compte-tenu de leur destination actuelle, cela ne soulevait aucune difficulté et permettait l'approbation des organisations professionnelles et syndicales agricoles.

Il est certain que les élus locaux n'y ont vu que du feu mais...

« A long terme (au-delà de l'an 2000), horizon auquel se situe l'utilisation du site de l'Hôpital le Grand, il sera possible de s'appuyer sur le S.D.A.U. de Montbrison, document d'orientation approuvé, pour engager le transfert. »

Est-il possible de dire plus clairement par dissimulation aux élus locaux, aux organisations professionnelles et à la population. On parlait de grignoter le fromage ! Il ne restera bientôt plus que la croûte !

La lutte sur ce dernier point vient de s'engager. Les conseillers généraux, y compris Lucien Neurwirth, ont été mis face à l'évènement. Qu'en sera-t-il de leur réaction : En tout état de cause, il nous appartient maintenant de faire savoir le plus clairement possible à tous, ce que vaut la démocratie pour messieurs les technocrates de l'aviation civile ou de la préfecture. Nous le savions déjà, en voici une preuve patente de plus.

Fédération de la Loire du P.S.U. ■

Géothermie : mythe ou réalité ?

Au sud-ouest de Tarbes s'élève un derrick, témoin du forage géothermique qui devait permettre de chauffer (grâce à une nappe d'eau tiède souterraine) un nouveau quartier de la ville et particulièrement un hôpital et de nouveaux immeubles H.L.M.

La possibilité d'exploitation de la géothermie avait fait naître beaucoup d'espoirs mais qu'en est-il aujourd'hui ?... On parle d'échec... Déjà, à la suite des conclusions fournies par la société qui exploite le forage, l'office des H.L.M. a renoncé au mode de chauffage par géothermie et s'est rabattu sur le « tout électrique » ; et l'hôpital a suivi en préférant le chauffage au gaz.

Cherche-t-on à cacher quelque chose ? L'exploitation de la géothermie serait-elle définitivement impossible sur le site de Tarbes ? On pourrait le croire d'après la campagne d'opinion qui sévit dans la ville. Quelques indices laissent cependant très perplexes.

L'eau serait corrosive : or la nappe (sables de Lusagnet) est fort bien connue des géologues, qui l'ont analysée, en particulier à Juillan : il n'y apparaissait aucune trace corrosive.

La température de l'eau trouvée sous le derrick du chemin d'Azereix s'élèverait à 47 degrés selon

certaines sources : personne n'a pu confirmer cette indication.

Cet ensemble d'imprécisions techniques conduit à penser que, dans l'état actuel des choses, il est temps que soit publiées en détail les données sur les résultats du forage de Tarbes sud-ouest. Il serait nécessaire que les Tarbais soient informés sur les conditions dans lesquelles cette nappe géothermique resterait exploitable : le recours à la pompe à chaleur permet en effet d'utiliser des eaux moins chaudes (c'est le cas de la Maison de la Radio à Paris, chauffée ainsi par l'eau d'une nappe dont la température n'atteint pas 30 degrés).

Si les informations techniques n'étaient pas divulguées, différentes sociétés locales et des services (Mines, Direction de l'Equipement...) se prêteraient par leur silence à une campagne de discrédit contre la recherche et l'exploitation géothermique.

D'autre part les responsables politiques (Préfet, Maire de Tarbes) devraient faire connaître à la population les éléments et les motifs de leur choix.

La Fédération P.S.U. Béarn-Bigorre a demandé l'appui d'Haroun Tazieff pour essayer de tirer cette affaire au clair.

Section P.S.U. de Tarbes ■



brocante nationale du P.S.U.

Les vacances passées, la recherche des objets continue. Déjà beaucoup d'entre vous ont mis à profit les mois d'été pour que la Brocante Nationale du P.S.U. soit un succès. La récupération continue, mieux, il faut l'accélérer car dès le début du mois d'octobre nous viendrons prendre les objets trouvés.

Quelques trucs pour que les trouvailles soient nombreuses :

- distribuer des tracts pour informer que vous débarrassez gratis les greniers. Y mettre n° de téléphone ou adresse où vous joindre ;
- visiter les poubelles la veille ou le matin de bonne heure du jour de ramassage des ferrailles dans votre ville (*);

- visite des décharges publiques ;

- annonces dans les journaux locaux.

Il devient maintenant nécessaire que toutes les sections mettent à l'ordre du jour de leur prochaine réunion l'organisation du ramassage des objets de leur région.

Bon courage !

(*) Nous rappelons qu'il ne s'agit pas d'un salon d'antiquaires mais d'une brocante. A titre d'exemple, voici ce qu'un camarade a trouvé un soir dans les poubelles de sa commune :

- une vieille valise,
- 2 peintures sur bois,
- 2 robinets en cuivre,
- une bascule,
- 2 pots en faïence,
- une table de nuit.

RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL DES OBJECTEURS

● du 23 août au 4 septembre : quinzaine internationale des objecteurs à « Le Chesne » (Ferme d'Orfane) dans les Ardennes (08). Différents débats sont prévus : armée, défense, pratiques antimilitaristes, objection-in-soumission : perspectives, objection internationale... Pour tous renseignements : Camping objecteurs, L'Egrevore, 106 rue Gambetta, 51100 Reims.

ECOLE ET TIERS-MONDE

● 3-4-5 septembre (Rennes) : Le Centre de Rencontres et d'Echanges pour le Développement (C.R.E.D.) organise une session sur le thème « Ecole et Tiers-Monde ». Le Tiers-Monde est présent à l'école mais le thème n'est pas toujours facile à aborder... Renseignements : C.R.E.D., Centre aéré B. Soubirous, route de Châtillon-sur-Seiche, 35230 Rennes-Saint-Erblon.

NI CANNES NI DEAUVILLE... DOUARNENEZ

● 3 au 9 septembre : 2° festival cinéma des minorités nationales. Nation indienne, peuple breton, au cinéma « Le Club » à Douarnenez. 3 types de films : des films réalisés par des indiens, des films sur les indiens, des films sur les luttes indiennes. Réservez votre semaine. Renseignements : Tél. (16-98) 92-10-07.

REUNION DU COURANT « C »

● 8 septembre : contrairement à l'annonce du Courrier du P.S.U. et en raison des décisions de la Direction Politique, la réunion du Courant « C » aura lieu le samedi 8 septembre, 9, rue Borromée, à 10 heures. Le texte d'orientation du Congrès de Saint-Etienne peut être considéré comme un texte préparatoire.

COMMISSION NATIONALE ENTREPRISE

● Samedi 8 septembre : la prochaine réunion de la Commission Nationale Entreprise aura lieu le 8 septembre de 9 h 30 à 17 h 30, 9 rue Borromée, 75015 Paris. L'ordre du jour est essentiellement axé sur la préparation des rapports pour la Conférence Nationale qui aura lieu les 27 et 28 octobre à Nancy (le processus de travail aujourd'hui, la classe ouvrière aujourd'hui, les stratégies syndicales, organisation et rôle du secteur entreprise dans le parti).

TEXTES D'ORIENTATION

● Dimanche 9 septembre : à 10 heures, 9 rue Borromée, 75015 Paris, réunion de travail animée par les élus à la D.P. de la sensibilité Essonne / Boulogne.

● Dimanche 9 septembre (aussi) : réunion proposée par Huguette Bouchardeau, Michel Mousel, etc. pour la mise au point d'un texte d'orientation avant la D.P. et le Conseil National.

SECTEUR ECOLE

● Samedi 8 septembre : Il est indispensable de reconstituer le secteur-école au sein du P.S.U. Une réunion est donc convoquée le samedi

8 septembre à 14 heures, 9 rue Borromée, 75015 Paris (Problème de l'alternance professionnelle, division entre travail manuel et intellectuel, préparation d'un tract et d'une affiche pour la rentrée ; les camarades qui ne pourraient venir à cette première réunion peuvent envoyer leurs suggestions).

COORDINATION IMMIGRES

● 12 septembre : réunion de préparation à la coordination immigrés, mercredi 12 septembre à 19 h 30, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

● 29 septembre (9, rue Borromée, 75015 Paris). Ordre du jour : la 2° génération (enfants de travailleurs immigrés nés en France). Avec projection du film vidéo : « Enfants immigrés de Belleville ». Samedi 29 septembre à 14 h 30.

DIRECTION POLITIQUE

● Samedi 15 et Dimanche 16 septembre : réunion de rentrée de la Direction Politique, 9 rue Borromée, 75015 Paris.

COMMISSION NATIONALE AGRICOLE

● Mardi 18 septembre : la Commission Nationale Agricole organise une réunion ouverte à tous (les camarades de la C.N.A. ne souhaiteraient nullement se retrouver entre « agricoles ») ; Thème de la réunion : agriculture, famine, échanges agro-alimentaires internationaux, pillage du Tiers-Monde. Mardi 18 septembre à 19 heures, 9 rue Borromée, 75015 Paris.

FETE P.S.U. 1980

● Mercredi 19 septembre : une commission pour la préparation de la fête de 1980 est prévue le 19 septembre à 18 h 30, 9 rue Borromée, 75015 Paris. Les camarades intéressés sont priés de le faire savoir à Michel Martin (au siège du parti).

CONFERENCE REGIONALE DES ELUS AUTOGESTIONNAIRES

● Samedi 29 septembre : à Bourg-en-Bresse, conférence pour les régions Rhônes-Alpes, Franche-Comté, Bourgogne, Auvergne. Conformément aux décisions du Congrès de Saint-Etienne, le problème des élus est inscrit à l'ordre du jour du Conseil National de novembre sous le titre : « Elus et pouvoir local » ; six conférences régionales sont prévues pour préparer la journée des élus. Les autres dates seront communiquées dans les prochains T.S. - Hebdo.

WEEK-END NATIONAL FEMMES

● 29 et 30 septembre : relance du secteur et mise au point de la dernière (on peut rêver) bataille pour l'avortement libre avant et pendant la discussion au Parlement.

COMMISSION NATIONALE ENTREPRISE

● 27-28 octobre : La Commission Nationale Entreprise se réunira les 27 et 28 octobre, vraisemblablement à Nancy. Les fédérations et régions devraient pouvoir préparer cette conférence en prévoyant des conférences régionales entreprises. Le secrétariat national entreprise apportera l'aide nécessaire, si besoin est, à ces conférences régionales. Le prévenir assez tôt.

« L'ETAT ET LES LIBERTES »

● Samedi 27 et Dimanche 28 octobre : Un colloque organisé par le P.S.U. et « Critique Socialiste » se tiendra les 27 et 28 octobre, au Centre International Protestant, 8, rue du Parc Montsouris, 75014 Paris. Projets de débats : dégradation de l'état de droit dans les démocraties occidentales, extension des pouvoirs de l'Etat, l'espace judiciaire européen, les pays du « socialisme réellement existant », le Tiers-Monde et l'Islam, le droit à la différence, les nouvelles luttes...

BULLETIN DE LIAISON DE LA CONVERGENCE POUR L'AUTOGESTION

● Au sommaire du numéro (double) 6-7 du Bulletin de Liaison de la Convergence pour l'Autogestion : — Un dossier nucléaire (compte rendu de la rencontre des 12 et 13 mai) ; — le temps de travail ; — Sport et pratiques corporelles. Servi seulement sur abonnement : 50 F les 10 numéros. C.C.P. à l'ordre de J. Ruel, N° 6974 36 N Paris. Convergence pour l'Autogestion, B.P. 89, 75722 Paris Cédex 15.

FETE DE VALENCE

● Samedi 29 septembre : fête fédérale à Valence, avec la participation d'Huguette Bouchardeau.

CHANSON ET FOLK PICARD

● Samedi 6 octobre : chanson et folk picard avec Patrick Séchet et Pierre Henocque. Samedi 6 octobre à 21 heures, salle des fêtes d'Anizy-le-Château (Aisne). Entrée 20 F.

BROCANTE NATIONALE

● Dimanche 21 octobre : la date retenue pour la Brocante Nationale a été modifiée ; elle aura lieu le 21 octobre, 9 rue Borromée, 75015 Paris. Pensez à fouiller vos greniers !

LIBERONS L'INFORMATION...

Le gouvernement en inculquant les dirigeants du Parti Socialiste, franchit un nouveau pas dans la répression contre les radios libres. Le P.S.U. proteste avec vigueur contre ces poursuites, et réaffirme son soutien à tous les militants, dont certains du P.S.U., inculpés pour avoir participé à des émissions libres.

Ces manifestations d'autoritarisme confirment la conception du Président de la République et de son gouvernement en matière d'information. Le déroulement de la récente campagne pour les élections européennes a clairement montré combien l'accès aux grands moyens d'information pouvait être sélectif, certaines formations politiques, dont la notre, étant quasiment interdites d'antenne.

Le P.S.U. exige l'arrêt des poursuites contre les animateurs de radios libres. Il appelle ses sections et ses fédérations à prendre contact avec toutes les organisations démocratiques (partis, syndicats, associations) pour mettre en place des comités audiovisuels locaux dont la vocation pourrait être la promotion d'un autre type d'information et la mise au point d'initiatives de lutte pour une autre participation des usagers à la programmation d'un service public dont ils sont les bailleurs de fonds.

BUREAU POLITIQUE

tribune socialiste HEBDO

HEBDOMADAIRE DU P.S.U.

Direction politique : Léo Goldberg
 Secrétariat : Marie Relandeau
 Maquette et collaboration technique : Max Pagis
 Rédaction : tél. 566-45-64 et 566-45-37 poste 37
 Directeur de la publication : Victor Leduc
 Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique », 9, rue Borromée, 75015 Paris
 Numéro de la commission paritaire : 37 392
 Composition, photogravure, impression : S.N.I.L., 3, rue de Nantes, 75019 Paris. Tél. 208-64-05
 Changement d'adresse : Joindre la bande d'un des derniers envois et 3 F en timbres poste.

bulletin d'abonnement

couplé (TS-hebdo et mensuel)
 Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. Mme Mlle

Nom Prénom

Adresse

Profession

Code postal Ville

S'abonne pour 1 an 6 mois (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire postal (1)

à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.

(1) Cocher la case correspondante.

FAIRE-PART

DE

NAISSANCE



De mère étudiante, de père lycéen,
LE SECTEUR JEUNES P.S.U.

nait en ces beaux jours d'été, pour tous les jeunes du psu.

Envoyez vos "félicitations" à
 "Secteur Jeunes", PSU, 9 rue Borromée 75015 Paris

ENSEIGNANTS-PARENTS-ENSEIGNÉS

Bientôt la rentrée, commandez vos livres scolaires à la Librairie SYROS. DES REMISES INTERESSANTES

20 %

Sur tout achat

Librairie SYROS
 9, rue Borromée
 75015 PARIS
 Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h.